



## Élections

### Toutes les communes sont dans l'attente...

**L**a pandémie en cours crée une situation absolument inédite ! Dans les quelque 35 000 communes de France, le premier tour a eu lieu le 15 mars. Quel que soit le résultat de ces élections, quand un second tour est nécessaire, rien n'est encore acquis définitivement. Tout est lié à l'évolution de la pandémie... et à un décret attendu au plus tard avant fin mai.

Ce décret devrait déterminer la date du scrutin pour le second tour s'il peut avoir lieu avant la fin du mois de juin et, par la même occasion, pour les communes où les élections ne nécessitent qu'un seul tour, la date de l'installation du nouveau conseil municipal et de l'élection des maires et adjoints.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le premier tour suffira s'il y a autant de candidats élus que de sièges à pourvoir. Dans les communes de plus de 1 000 habitants (scrutin de liste), le premier tour clôt le processus s'il y avait une seule liste (par exemple, en Mayenne, à Évron, Saint-Berthevin, Changé, Ernée...) ou, s'il y en avait plusieurs, si l'une d'entre elles a obtenu la majorité absolue dès ce premier tour (par exemple, à Château-Gontier-sur-Mayenne, Bonchamp-lès-Laval, Craon...).

Si les élections du 15 mars dans ces communes ne sont pas remises en cause pour le moment, par contre tous les nouveaux élus ne prendront leurs fonctions que plus tard. D'ici là, les élus sortants poursuivent leur mandat. Ils continuent à percevoir leurs indemnités.

Dans les communes où les conseillers municipaux élus se sont réunis entre le 20 et le 22 mars pour organiser l'installation du nouveau conseil municipal, avec élection du maire et des adjoints, ces élections sont valides... mais ne prendront effet, de même, qu'ultérieurement. Le conseil municipal sortant reste ainsi en place.

Si un maire sortant dont le mandat est prorogé démissionne, il sera remplacé par un adjoint « *dans l'ordre des nominations* », et si tous les adjoints font de même, par un conseiller municipal toujours dans l'ordre du tableau. Si, maintenant, tout le conseil municipal démissionne, le préfet nommera une délégation spéciale.

De même, dans toutes les communautés de communes ou d'agglomération, le mandat des élus sortants est prorogé jusqu'à la prise de fonction des nouveaux élus.

Quand un second tour est nécessaire, il se tiendra au plus tard en juin si la situation sanitaire le permet. Dans ce cas de figure, les résultats du premier tour seraient acquis. À court terme, l'équipe sortante reste en place : François Zocchetto est toujours maire de Laval ; Michel Angot, maire de Mayenne...

### Et si ce n'est pas possible avant juillet...

Si les élections doivent être reportées en septembre ou plus tard, alors le scrutin serait « *entièrement recommencé* ».

Cela concernerait, nécessairement, les communes où un second tour était nécessaire. Dans ce cas, les élections seraient refaites, y compris le premier tour. Dans le département, les villes de Laval et de Mayenne, surtout, sont concernées.





## La fécondité en France est la plus élevée d'Europe

**D**ans *Population & Sociétés* n° 575 de mars 2020, Gilles Pison <sup>(1)</sup> analyse l'originalité de la fécondité en France par rapport à celle dans les autres pays européens et aux États-Unis <sup>(2)</sup>.

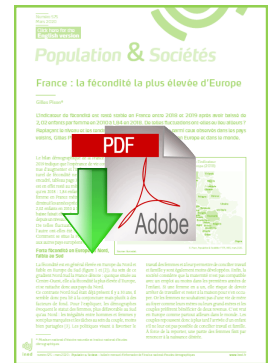
C'est en 1993 que l'indicateur conjoncturel de fécondité a atteint son plus faible niveau en France (1,66) et en 2010 qu'il était à son niveau le plus élevé ces vingt dernières années (2,02). Au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'indicateur a connu une diminution inexorable : 2,95 en 1950 ; 2,74 en 1960 ; 2,48 en 1970 ; 1,94 en 1980 ; 1,78 en 1990... pour ensuite remonter à 2,02 en 2010. Cette diminution de la fécondité sur la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a de multiples causes, et en particulier le développement de la contraception, la légalisation des interruptions volontaires de grossesse, les évolutions du statut de la femme dans la société...

Depuis 2010, la fécondité diminue à nouveau (de 2,02 en 2010 à 1,84 en 2018 et 2019). Cependant, l'indicateur est stable sur 2019 par rapport à 2018. Gilles Pison observe que les fluctuations de l'indicateur ont été en France « moins heurtées » qu'ailleurs. Il formule l'hypothèse que les politiques sociales et familiales « ont amorti le choc de la crise et les effets du chômage ».

En outre, « malgré la diminution récente, la France reste le pays d'Europe où la fécondité est la plus élevée en 2018 » (1,84). Elle devance la Suède et la Roumanie (1,76), l'Irlande (1,75), le Danemark (1,73)... Ce sont plutôt des pays du sud de l'Europe qui ont l'indicateur le moins élevé : Malte (1,23), l'Espagne (1,26), l'Italie (1,29), Chypre (1,32), la Grèce (1,35)... L'Allemagne est dans une position intermédiaire (1,57).

Aucun pays européen n'assure aujourd'hui le renouvellement de sa population. Pour expliquer les écarts d'un pays à l'autre, en particulier entre le nord et le sud de l'Europe, Gilles Pison évoque le statut des femmes et les mentalités, les inégalités femmes/hommes, le partage des tâches au sein du couple, les politiques publiques pour faciliter le travail des femmes...

Pour le démographe, « les femmes ne souhaitent pas d'une vie de mère au foyer comme leurs mères ou leurs grand-mères et les couples préfèrent bénéficier de deux revenus. (...) Les couples repoussent donc à plus tard l'arrivée d'un enfant s'il ne leur est pas possible de concilier travail et famille. À force de le reporter, une partie des femmes finit par renoncer à la naissance désirée »...



[www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

« Nos librairies sont fermées – Ouvrons nos livres ! », CÉASsement vôtre ! du 13 avril 2020.

À l'annonce du confinement, et parce que les livres ne semblent pas être des produits de première nécessité, les librairies ont dû baisser leurs rideaux. Elles sont pourtant des lieux de rencontre, de conseil, de découvertes inattendues avec des auteurs et leurs ouvrages ; elles nous procurent du rêve et/ou du savoir. N'est-ce pas pour cela que nous les apprécions tant ? Nous sommes dans l'impatience de pouvoir y revenir.

[Lire la suite...](#)

« Chronique décalée du quotidien confiné », CÉASsement vôtre ! du 15 avril 2020.

Au regard des images qui tournent en boucle à la télé voire sur Internet, il n'y a pas de doute, les chiens se sont bien promenés ces dernières semaines ; la France s'est remise au footing ; certains parents ont découvert que leur enfant n'est pas forcément le génie qu'ils croyaient et que peut-être l'instituteur avait finalement beaucoup de mérite.

[Lire la suite...](#)



La pensée hebdomadaire

« Cette épidémie est terrible, mais d'autres, demain, pourraient être bien plus létales. Il s'agit d'un coup de semonce qui peut être une chance si nous savons réagir. En revanche, si nous ne changeons pas nos modes de vie et nos organisations, nous subirons de nouveaux épisodes, avec des monstres autrement plus violents que ce coronavirus. »

Jean-François Guégan, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), « Les changements nécessaires sont civilisationnels » (propos recueillis par Claire Legros), *Le Monde* du 18 avril 2020.

(1) – Muséum national d'histoire naturelle et Institut national d'études démographiques (Ined).

(2) – « France : la fécondité la plus élevée d'Europe » (4 pages).